

République française  
Département de l'Isère  
COMMUNE DE SAINT-AREY

**Séance du vendredi 09 juin 2023**

Date de la convocation : 24/05/2023

Membres en exercice : 7 L'an deux mille vingt-trois et le neuf juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Anne STUTZ,

Présents : 5

**Présents :** Anne STUTZ, Gérard JULIEN, Guy BACCOLI, Mathieu BONDAZ, Bernard GLUSZYK

Votants : 7

**Représentés :** Caroline CASTILLON, Claire MEGIAS

**Excusés :**

**Absents :**

Secrétaire de séance : Gérard JULIEN

**DE 2023\_022 - Objet : Demande de subvention refecton du toit du four de Pellenfrey**

7.5.3: Subventions aux établissements et organismes publics (OPAC..)

Madame la Maire expose au conseil municipal que la couverture du four à pain communal de Pellenfrey est en mauvais état avec des problèmes d'étanchéité et d'infiltrations d'eau importantes.

Par conséquent, il convient de remplacer la couverture afin de conserver le patrimoine communal.

Le montant des travaux de remise en état est estimé à **24 964.79 € HT**.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **SOLLICITE** une aide la plus élevée possible auprès du Département selon le plan de financement suivant :

ORGANISME	TAUX	MONTANT
DEPARTEMENT	55 %	13 730.63 €
COMMUNE	45 %	11 234.15 €
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>	<b>24 964.79 €</b>

- **AUTORISE** Madame la Maire à effectuer toute démarche en vue de faire aboutir ce projet, et signer tout acte nécessaire à cet effet.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Fait à Saint Arey, le vendredi 09 juin 2023

Le Maire

